

EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS

Obligations et TCN en euro

Décembre 2011



Gérée selon les principes ISR développés par Ecofi Investissements, la SICAV est spécialisée dans les placements en produits de taux libellés euro, d'émetteurs publics et privés de type « qualité investissement ». Elle vise à obtenir une performance égale à celle de l'indice Barclays Capital Euro aggregate 3-5 ans.

Actif net : 8,78M€
Valeur Liquidative (D) au 30/12/2011 (1): 325,09 €
Durée de placement recommandée : 3 ans
Objectif de performance : indice de référence



Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable



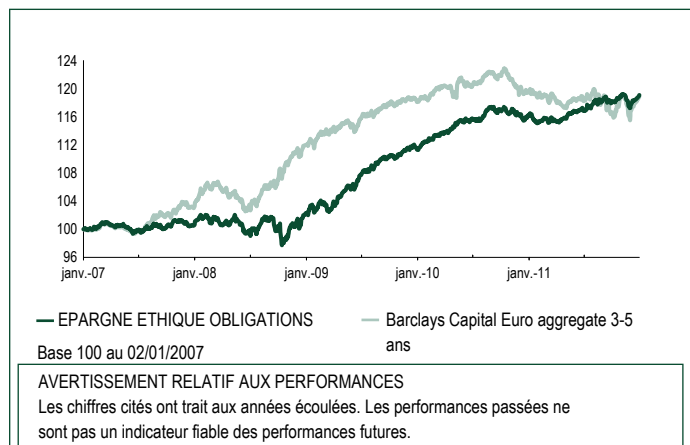
Notation Morningstar au 30/12/2011



Performance globale sur 10 ans



INFORMATIONS DE RISQUE ET DE PERFORMANCE



Performances au 30/12/2011

	YTD	1 mois	3 mois	2010	2009	5 ans
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS						
Performance flat*	2,43	1,55	0,85	4,45	8,88	19,11
Barclays Capital Euro aggregate 3-5 ans						
Performance flat*	-0,53	2,34	1,89	1,17	5,46	18,97
EUROPERFORMANCE**						
Performance catégorie	0,05	1,94	0,41	2,51	9,43	16,34
Classement	28/171	119/190	73/180	28/161	49/115	40/95

*Source Ecofi Investissements **Source Europerformance
 Depuis le 11/05/2011, BARCAP 3-5ANS, EUROMTS 3-5ANS avant 11/05/11 Euromts 3-5 ans (en ouverture) avant 11/05/2011.

Indicateurs de risque

	Fin de mois	31/12/2010
Sensibilité taux*	2,89	3,69
Sensibilité crédit*	3,05	2,84
Exposition actions*	0,00	0,00
Exposition devise*	0,00	0,00
Volatilité fonds**	2,27	2,04
Volatilité indice**	4,73	3,21
Tracking error**	2,26	2,05
Ratio de Sharpe**	0,62	1,92
Ratio d'information**	0,62	1,91
Var 95% - 1 semaine*	-	-

* Source Ecofi Investissements : calculs par transparence - ** Source Europerformance

CARACTERISTIQUES

SICAV Mixte de Capitalisation et de Distribution

Code ISIN : Act. C - FR0011045145, Act. D - FR0010466037

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : Ecofi Investissements - SGP agréée par l'AMF n° GP97004

Dépositaire : Caceis Bank

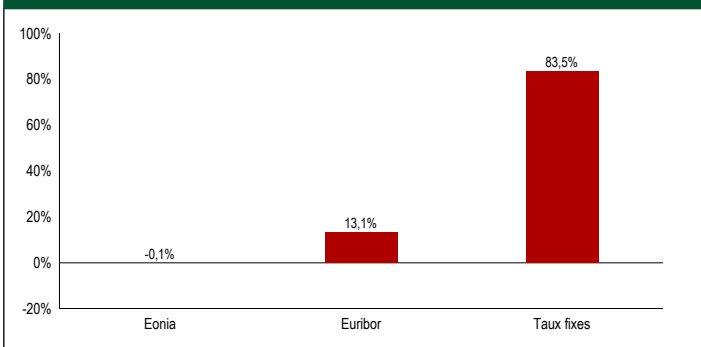
Conservateur : Caceis Bank

Date de création : 14/03/1977

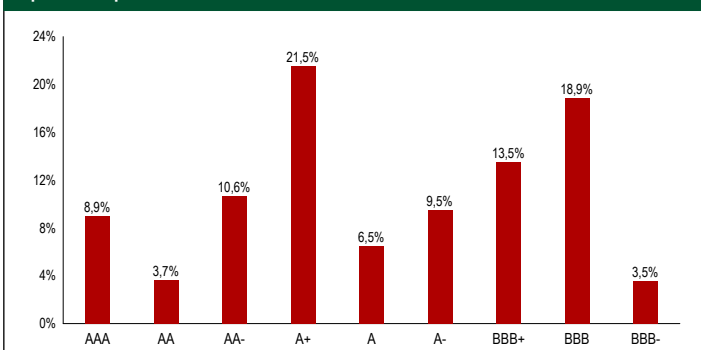
Classification AMF : Obligations et TCN en euro

Classification EUROPERFORMANCE : Obligations euro moyen terme

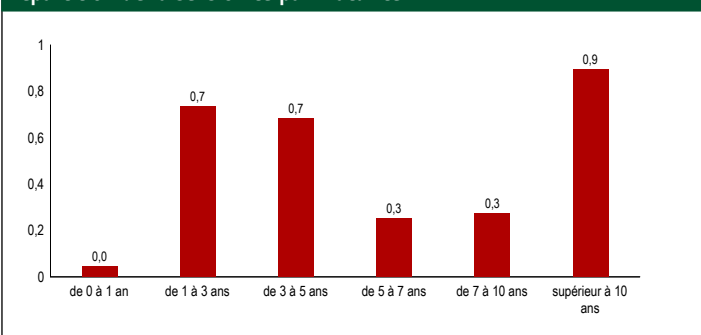
Répartition par type de taux



Répartition par notation



Répartition de la sensibilité par maturité



Document réservé à une clientèle professionnelle

Indice de référence : Barclays Capital Euro aggregate 3-5 ans

Conditions de souscription : chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) - Règlement J+1

Frais de gestion directs maximum : 0,83 % de l'actif net

Commission de souscription : 0,35 %

Commission de rachat : Néant

OPCVM conforme aux normes européennes

Le souscripteur de ce fonds sera soumis au risque de taux, crédit, de perte en capital, risque lié à la surexposition, risque lié aux stratégies d'arbitrage. Une quote-part des frais de fonctionnement et gestion peut être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation de l'OPCVM. Avant toute souscription, il convient de prendre connaissance du prospectus simplifié de l'OPCVM disponible auprès de la Société de gestion ou le site www.ecofi.fr.

(1) La valeur liquidative du 30/12 est estimative et ne peut servir de base à l'exécution d'ordres de souscription et de rachat.

EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS

Obligations et TCN en euro

Reporting solidaire, ISR et de partage à fin Décembre 2011



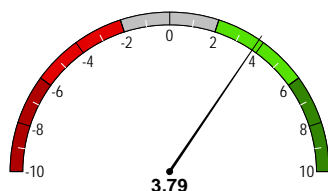
Principe d'investissement ISR

La gestion ISR se caractérise par l'intégration de critères Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance (ESG) dans les processus d'analyse et de choix des valeurs en complément des critères financiers traditionnels. La gestion ISR Best In Class consiste à privilégier, dans chaque secteur, les entreprises dont les pratiques sont les plus responsables sur leurs enjeux ESG. L'ISR, combiné au dialogue avec les entreprises, vise notamment à les encourager à améliorer leur Responsabilité Sociale et Environnementale. Le filtre ISR développé par Ecofi Investissements s'appuie sur la recherche des agences de notation sociale et environnementale Vigeo et Ethifinance ainsi que sur la recherche ISR interne. Il élimine près de 60 % de l'univers de départ et aboutit à un univers d'environ 300 entreprises éligibles pour l'Europe et 180 pour la zone Euro. L'analyse ESG couvre la totalité des titres en portefeuille hors titres solidaires.

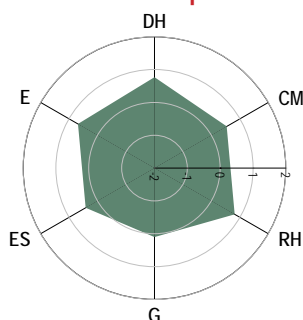
Exemples de critères ESG

Environnement	Social			Gouvernance	
Environnement	Ressources Humaines	Droits Humains	Engagement Sociétal	Gouvernance	Ethique des affaires
Politique environnementale	Santé et sécurité au travail	Politique de non discrimination	Mécénat	Rémunération des dirigeants	Sécurité des produits
Prévention et contrôle des pollutions	Formation et gestion des carrières	Respect des droits syndicaux	Promotion du développement économique local	Indépendance et diversité du Conseil d'Administration	Prévention de la corruption

Note ISR globale du fonds



Note ISR du fonds par domaine



Notes ISR : La note ISR Globale du fonds varie de -10 à +10 et celle du domaine ESG de -2 à +2 pour les corporates avant pondération.

Domaines ESG et pondérations

- RH : Ressources humaines (1)
- E : Environnement (1)
- CM : Comportement sur les marchés (1)
- G : Gouvernance (0,5)
- ES : Engagement Sociétal (0,5)
- DH : Droits humains (1)

Focus ESG sur un achat du trimestre

RABOBANK est un groupe néerlandais détenu par 160 banques coopératives. En matière sociale, il a adopté des mesures pour limiter l'impact des restructurations (départs en retraite anticipée, mobilité interne etc.) et s'est engagé à améliorer la diversité et à lutter contre les discriminations à travers la promotion de femmes et d'employés d'origines différentes à des postes à responsabilités. Une équipe spécialisée assure un soutien aux clients en situation de surendettement.

Actualité ISR

Au-delà de l'égalité des chances, la diversité est un enjeu stratégique et un levier de performance de l'entreprise. Pour rester compétitive, elle doit développer une diversité des modes de pensée et de gestion pour s'adapter aux évolutions des marchés et des clients, être innovante et attirer les talents dont elle a besoin.

Un an après l'adoption de la loi Zimmermann-Copé pour la parité dans les Conseils d'administration, qui a instauré des quotas obligatoires de femmes (20% d'ici janvier 2014, 40% d'ici janvier 2017), le nombre d'administratrices dans les entreprises françaises a progressé. Mais de grandes disparités demeurent : alors que dans le CAC 40 la proportion de femmes est aujourd'hui supérieure à 20%, les PME affichent un taux d'environ 15%. Pour certaines entreprises (dont deux du CAC 40), aucune femme ne siège pour l'instant au Conseil d'administration et elles doivent remédier à cette situation avant mi-2012 pour éviter l'annulation de la nomination d'un administrateur masculin. Ecofi Investissements fait partie d'un groupe d'investisseurs, signataires des Principes pour l'Investissement responsable (PRI), qui dialogue avec les entreprises dans le but de les faire progresser sur cet enjeu.

Liste des 5 valeurs les mieux notées

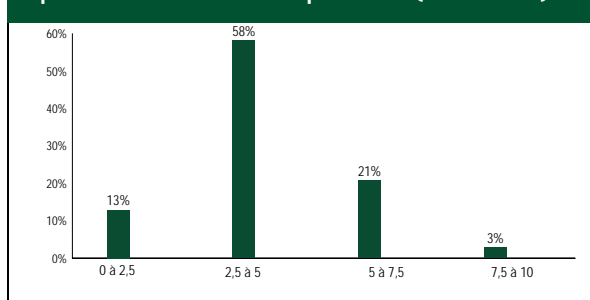
Valeur	Secteur	Pays	Note ISR globale*	RH	E	CM	G	ES	DH	Poids fonds
PSA Peugeot Citroën	Conso cyclique	France	7,50	2,00	1,00	2,00	-0,50	1,00	2,00	2,8%
HSBC France	Finance	France	6,50	1,00	2,00	1,00	1,00	0,50	1,00	2,5%
Banco Bilbao Vizcaya	Finance	Espagne	5,50	1,00	1,00	1,00	0,50	1,00	1,00	4,7%
BNP Paribas	Finance	France	5,50	1,00	1,00	1,00	0,50	1,00	1,00	4,4%
EDF	Services publics	France	5,00	2,00	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	4,5%

Liste des 5 valeurs les moins bien notées

Valeur	Secteur	Pays	Note ISR globale*	RH	E	CM	G	ES	DH	Poids fonds
SFR	Telecom	France	0,00							3,1%
Credit Agricole SA	Finance	France	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,6%
Bankinter S.A.	Finance	Espagne	1,50	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	1,00	3,6%
Nordea AB	Finance	Suede	2,00	1,00	1,00	0,00	0,50	-0,50	0,00	3,7%
Iberdrola	services publics	Espagne	2,50	1,00	1,00	0,00	0,00	0,50	0,00	2,4%

* Les émetteurs notés par Ethifinance n'ont qu'une note ISR globale. En cas de note négative, le titre est cédé dans les 3 mois.

Répartition des émetteurs par score (en % actif)



Source Ecofi Investissements

Pour plus d'informations, des commentaires sur les caractéristiques ESG (Environnementales, Sociale et de Gouvernance) et solidaires de tous les titres investis en direct sont disponibles sur : http://www.ecofi.fr/fileadmin/doc/Portefeuille_Epargne_Ethique_Obligations.pdf

Glossaire ISR et solidaire

ASPI : L'indice boursier ASPI Eurozone rassemble les 120 sociétés de la zone euro les plus performantes en matière de RSE. Cette performance est évaluée par l'agence de notation sociale Vigeo. C'est une évaluation sectorielle qui se base sur l'analyse de 38 critères dans 6 domaines : environnement, ressources humaines, droits humains, engagement sociétal, environnement et gouvernance.

Critères ESG : Il s'agit des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Exemples : Développement de produits et services « vert »; Contrôle des impacts environnementaux liés à la consommation d'énergie; Santé et sécurité des employés; Egalité hommes-femmes; Indépendance et expertise des administrateurs; Rémunérations des dirigeants.

Développement durable : "Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" (Rapport Brundtland, 1987). Ce concept intègre au moins trois dimensions : économique, sociale et environnementale.

Entreprise solidaire : Une entreprise solidaire est une entreprise non cotée qui répond au moins à l'une des caractéristiques suivantes : au moins un tiers de ses salariés sont des personnes éloignées de l'emploi (en insertion, travailleurs handicapés...), l'entreprise est constituée sous forme d'association, de coopérative, ou de sociétés dont les dirigeants sont élus par les salariés, les adhérents ou les sociétaires, et la moyenne des rémunérations des cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas cinq fois le SMIC.

ESG : Ce sigle est utilisé par la communauté financière pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui constituent généralement les trois piliers de l'analyse ISR.

Fonds d'exclusion : L'investisseur éthique sélectionne les lignes de son portefeuille en écartant d'entrée de jeu les secteurs non-conformes à sa propre déontologie, comme le tabac, l'alcool, le nucléaire, l'armement ou la pornographie. Il fait ensuite son choix parmi les autres valeurs de la cote. Bref, il applique un filtre d'exclusion à son univers d'investissement. L'investisseur en développement durable, quand à lui, n'exclut aucun secteur d'activité. Il cherche plutôt à sélectionner les entreprises faisant preuve d'une politique sociale et environnementale proactive, tous secteurs confondus. Il applique donc un filtre positif, dont l'intérêt est de valoriser les meilleurs éléments et d'inciter les mauvais élèves à rejoindre le peloton de tête.

Fonds ISR : Les fonds d'"Investissement Socialement Responsable" (ISR) ou "éthiques" désignent les fonds intégrant de façon systématique et traçable dans leur sélection de titres une analyse des pratiques ESG des émetteurs (entreprises, Etats, collectivités territoriales). Il existe des fonds ISR actions, monétaires, obligataires, de private equity etc.

Fonds de partage : Lorsqu'il souscrit à un fonds de partage, un investisseur accepte de reverser tout ou partie des revenus ou de la performance du placement à une association ou une fondation d'intérêt général, préalablement définie parmi les partenaires du fonds. Les revenus donnés ont la nature fiscale de don et bénéficient des avantages fiscaux qui y sont liés.

Fonds solidaires : Un fonds solidaire investit entre 5 et 10 % de son actif en titres d'entreprises solidaires et le reste, soit 90 à 95%, en titres classiques (actions, obligations...), éventuellement gérés selon un processus ISR, comme c'est le cas chez Ecofi Investissements. Le label Finansol distingue l'ensemble des placements d'épargne solidaire. Finansol est une association professionnelle, représentée dans la plupart des régions françaises par des équipes bénévoles. Finansol fédère les financeurs solidaires et des établissements financiers. Sa mission est de développer la solidarité dans l'épargne et la finance..
<http://www.finansol.org>

Fonds thématiques ou sectoriels de développement durable : L'approche thématique consiste à choisir des entreprises actives sur des thématiques ou secteurs qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux du développement durable : les énergies renouvelables, l'eau, la santé, le changement climatique, l'éco-efficacité, le vieillissement de la population etc. Cette approche seule n'est pas, selon Novethic, assimilable à de l'ISR stricto sensu, dans la mesure où les émetteurs ne sont pas analysés sur leurs pratiques ESG. Pour pouvoir parler de gestion ISR, elle doit donc être combinée à d'autres approches systématiques du type sélection ESG, exclusions normatives ou engagement actionnarial. C'est le cas pour Ecofi Développement Durable qui intègre dans son processus de gestion une analyse de la performance RSE des entreprises.

Indices éthiques : Certaines agences de notation sociale et environnementale se sont associées à des fournisseurs d'indices boursiers pour créer des indices spécifiques qui intègrent des critères ESG. La sélection des entreprises se fait en général par leur intégration dans l'indice en raison de leur bonne performance en RSE. Les plus connus sont le DJSI (Dow Jones Sustainability Index), le FTSE4Good et l'ASPI Eurozone.

Notation ISR : Ou "notation extra-financière". Elle a pour objectif d'évaluer la performance RSE (cf. ci-après) des entreprises et autres émetteurs grâce à l'analyse de critères ESG adaptés à chaque secteur. La notation ISR émane pour l'essentiel des agences de notation sociale et environnementale.

Principes pour l'Investissement Responsable : Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion au sens large. <http://www.unpri.org/principles/french.php>

Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) des entreprises : La RSE est l'application des principes du développement durable à l'entreprise. Il s'agit pour les entreprises d'intégrer, en sus des critères économiques usuels, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance propres à leurs activités commerciales et à leurs relations avec leurs parties prenantes. La mise en place d'une stratégie RSE consiste pour les entreprises à s'engager dans des démarches de responsabilité sociale et environnementale, ayant un impact sur les pratiques et les processus dans des domaines tels que les ressources humaines, les pratiques commerciales, l'impact local, les relations avec les fournisseurs, la gestion des pollutions etc.

Sélection ESG : Mode de gestion ISR basé sur la sélection ou la pondération des émetteurs en fonction de leur performance sur les critères ESG contrairement à l'exclusion. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différentes sources telles que: agences de notation, ONG, syndicats, brokers, entreprises elles-mêmes et analyse ISR effectuée en interne par l'équipe dédiée de la société de gestion. La sélection ESG peut revêtir plusieurs formes: best in class, best in universe ou encore best effort.